



Déconfinement graduel des services municipaux

Sainte-Julienne, mardi 8 juin 2021 – Suite aux annonces gouvernementales concernant certains assouplissements à venir par paliers de couleurs selon la situation épidémiologique et la couverture vaccinale, le comité de la sécurité civile de Sainte-Julienne a élaboré un échéancier de réouverture des services municipaux.

Réouverture de l'hôtel de ville pour les citoyens

L'hôtel de ville de Sainte-Julienne pourra rouvrir ses portes aux citoyens à compter du lundi 14 juin prochain aux heures habituelles de l'administration. Afin d'offrir un environnement sécuritaire pour les employés et les citoyens, plusieurs mesures avaient déjà été mises en place l'été dernier. Des autocollants sous forme de pastilles rappellent aux visiteurs de respecter la distanciation physique de 2 mètres. Des panneaux « plexiglas » ont été installés à la réception afin de protéger les employés de l'accueil. Du gel désinfectant est mis à la disposition des citoyens dès leur entrée dans l'hôtel de ville. Le port du masque est également obligatoire.

Par mesure préventive et dans un souci de reprise graduelle des services, aucune circulation et rendez-vous ne seront permis dans les bureaux administratifs. Les citoyens peuvent seulement accéder au comptoir d'accueil.

Retour des séances du conseil en présentiel

À compter du lundi 12 juillet, les séances du conseil reprendront en présentiel à l'hôtel de ville. Afin de respecter la capacité de la salle et les mesures sanitaires en vigueur selon le palier d'alerte, un nombre réduit de citoyens sera autorisé (maximum 9). Les séances sont également disponibles en direct et en rediffusion au www.sainte-julienne.com.

Accessibilité aux rayons de la bibliothèque Gisèle-Paré

Les abonnées de la bibliothèque Gisèle-Paré pourront à compter du mardi 15 juin circuler dans les rayons de la bibliothèque en respectant certaines mesures. L'horaire temporaire reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre :

Mardi : 9 h à 18 h

Mercredi : 9 h à 18 h

Jeudi : 8 h 30 à 18 h

Vendredi : 10 h à 13 h

Samedi : 10 h à 15 h

Notez que la bibliothèque sera fermée entre 12 h et 12 h 30, excepté le vendredi.

Pour des raisons sanitaires, le mobilier intérieur, les secteurs jeunesse (Bateau et zone des tout-petits), les services informatiques et l'animation culturelle demeurent fermés. Toutefois, le service d'impression et la vente de livres usagés seront aussi disponibles.

Prêt et retour des livres

Le délai du prêt est toujours prolongé d'une semaine, donc l'utilisateur peut bénéficier d'une durée d'un mois pour consulter ses livres. Notez que tous les retours de livres sont mis en retrait pour une période de 24 heures. Les volumes sont nettoyés avant de retourner dans les rayons.

Parcs et espaces verts

Afin d'accommoder les utilisateurs, des tables à pique-nique et des toilettes sèches seront installées dans les différents parcs municipaux.

Voici quelques rappels importants :

- Vous pouvez circuler dans les parcs et espaces verts à condition de maintenir une distance minimale de 2 mètres avec les autres citoyens;
- Les aires de jeux sont ouvertes, les activités sont permises (en respectant les consignes sanitaires en vigueur selon le palier d'alerte);
- Le port du couvre-visage est obligatoire lorsque la distance de 2 mètres n'est pas possible;
- Les chiens sont interdits;
- Il est interdit de fumer, de vapoter ou de consommer du cannabis.

- 30 -

Source : Amélie Huneault

Chef des communications

amelie.huneault@sainte-julienne.com

450 831-2688, poste 7191 | www.sainte-julienne.com